

**N° 1886 – MO 765**

*N° référence : 01.0302.0538*

**Dépôt :** 23.06.2025  
**Traitement Bureau CDV :** 07.07.2025  
**Développement/Urgence :** NON/NON  
**Délai de réponse :** 07.01.2026

## **Motion des Jeunes progressistes de gauche demandant le report de l'heure du début des cours pour les élèves de l'école secondaire**

### **Proposition**

Le Conseil municipal est chargé de repousser d'une trentaine de minutes l'heure de début des cours du matin à l'école secondaire.

### **Développement**

Actuellement, l'heure de début des cours matinaux à l'école secondaire est à 07 h 25. Cela signifie une heure de lever pour des élèves allant environ de 06 h 00 à 06 h 45 du matin.

Or, il est prouvé que l'horloge biologique des adolescent-es est spécifique – notamment eu égard aux heures de sommeil et donc à l'heure de réveil.

En effet, la puberté a pour effet que l'heure de coucher et de réveil se décale naturellement à l'adolescence. Il serait loisible que les horaires scolaires tiennent compte – dans la mesure du possible – en décalant autant que faire se peut les horaires de début des cours.

Notons que des expérimentations existent en Valais et à l'étranger et que les résultats semblent assez concluants – notamment sur les performances scolaires des élèves.

### **Urgence**

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 23 juin 2025

### **Signature (s) :**

**Jeunes progressistes de gauche, 1<sup>er</sup> signataire :** **M. Aitor Meyer (2)**  
M. Léonard Paget